

5 novembre 2018

La FNAIM lance sa plateforme de signature électronique en partenariat avec Docapost, filiale du Groupe La Poste

La FNAIM, première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France et en Europe, lance sa plateforme de signature électronique « Signer en ligne » en partenariat avec Docapost, la filiale du Groupe La Poste experte dans la transformation numérique des organisations. Plateforme innovante et ergonomique, Signer en ligne permet de créer et gérer depuis un poste fixe ou en mobilité, des parcours 100% numériques de signature en toute sécurité et en conformité avec la réglementation.

Signer en ligne, une plateforme en ligne simple pour accélérer les délais de signature



Signer en ligne est un portail en ligne accessible depuis tous types d'ordinateur, tablette et smartphone.

Répondant aux besoins des adhérents de la FNAIM, *Signer en ligne* permet de signer les baux, les compromis, les mandats, etc. Simple d'utilisation, il suffit de se connecter à son Espace client fnaim.org en ligne pour créer son parcours de signature.

Les différents documents – baux, compromis, mandats, etc. – sont accessibles directement depuis l'interface web et sont diffusés aux destinataires pour signature en face à face ou à distance. Les documents signés sont ensuite archivés dans un coffre-fort numérique pour une durée de 10 ans.

Signer en ligne permet d'accélérer les délais de signature, de diminuer les coûts de gestion interne, de sécuriser et de conserver 100% des échanges en ligne.

Ci-dessus : Jean-Marc TORROLLION, Président FNAIM (à gauche) et Olivier VALLET, Président Directeur Général Docapost

Une plateforme plébiscitée par les utilisateurs

Depuis son lancement en avril dernier, plus d'une centaine de professionnels FNAIM ont déjà adopté *Signer en ligne*, confirmant ainsi le véritable engouement autour de ce service.

Une première enquête de satisfaction auprès des utilisateurs le témoigne avec 56% des utilisateurs interrogés qui ont donné une note supérieure ou égale à 7/10. Parmi les avantages les plus cités on note la rapidité et la praticité du service ainsi que sa facilité d'utilisation.

Pour accompagner ses adhérents dans la prise en main de *Signer en ligne*, la FNAIM réalise des démonstrations de la plateforme sous la forme de webinars et met à disposition une FAQ juridique destinée à garantir la bonne utilisation de l'outil dans le respect des obligations légales.



Accélérer la dématérialisation des démarches administratives

« La plateforme rencontre un véritable succès auprès de nos clients finaux ravis de pouvoir choisir entre une relation client en face à face ou à distance indique » **Jean-Marc TORROLLION, Président de la FNAIM.**

« L'outil est en adéquation avec la volonté de la FNAIM d'œuvrer en faveur d'une dématérialisation complète des démarches administratives. La suppression de la mention manuscrite dans les actes de cautionnement, obtenue par la FNAIM dans le cadre de la loi ELAN en est une illustration, tout comme la possibilité, dès le début 2019, de déclencher une LRE -lettre recommandée électronique- après la signature », poursuit-il.

« Dernière analyse, de gestionnaire d'agence cette fois, les gains de productivité pour l'agence sont évidents ! » conclut-il.

« Notre mission chez DOCAPOST est de simplifier et sécuriser les parcours et expérience client par le numérique. C'est l'ambition que nous sommes fiers de partager avec notre partenaire la FNAIM. au travers du déploiement de notre plateforme de signature électronique Signer En Ligne, les équipes de DOCAPOST s'engagent fortement pour fournir une solution sur mesure, adaptée tant aux usages des métiers de l'immobilier qu'aux outils de la FNAIM», conclut **André VITAL, Directeur de la BU Confiance de Docapost.**

Signer en ligne



Pour découvrir le produit et visualiser les tutoriels :

-> <https://store.fnaim.fr/>

Pour adhérer à la FNAIM et profiter de ce service exclusif :

-> <https://www.fnaim.fr/espace-adhesion/3383-adherer-a-la-fnaim.htm>



Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

A propos de DOCAPOST

Filiale du Groupe La Poste, DOCAPOST accompagne toutes les organisations dans leur transformation numérique et leur permet de l'accélérer, en confiance. Alliant plateformes collaboratives, expertise métier, capacités numériques et industrielles, DOCAPOST permet aux entreprises et administrations d'optimiser et digitaliser leurs processus métier et parcours de relation clients, employés, fournisseurs et citoyens. DOCAPOST propose des solutions sur mesure ou clés en main allant du conseil à la co-crédation d'offres innovantes à l'opération de services et solutions métiers et sectorielles. DOCAPOST compte 5 000 collaborateurs répartis sur 60 sites en France et a réalisé 455 M€ de chiffre d'affaires en 2016. DOCAPOST est également présente dans de nombreux pays – Etats-Unis, Angleterre, Espagne, Mexique... et propose ainsi, à ses clients, des solutions transfrontalières. L'offre de DOCAPOST est auditée et labellisée par des organismes indépendants pour en garantir la totale fiabilité. DOCAPOST est dirigé par Olivier Vallet, Président Directeur Général. Plus d'informations sur DOCAPOST : www.DOCAPOST.com

